CHAMPIONNATS GRAND EST ELITE EN SALLE

Dimanche 28 janvier 2024

Halle d'Athlétisme l'Anneau

93 Rue du Général Metman 57070 Metz



COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Ouverture Chambre d'Appel		12h00					
Formation du Jury		12h30					
60m haies F séries (18)	0.84	13h30	H (D)		Н	F	
60m haies H séries (18)	1.06	13h45	20		20	20	
60m F séries (60)		14h00		F (A)			Н
60m H séries (60)		14h30		20			20
60m haies H Finale (6-12 ?)	1.06	15h00					
60m haies F Finale (6-12 ?)	0.84	15h10					
60m F Finales (12-18 ?)		15h20			F	Н	F
60m H Finales (12-18 ?)		15h35	F (D)		20	20	20
800m F Finales (36)		15h50	20				
800m H Finales (36)		16h10		H (A)			
400m F Finales (36)		16h30		20			
400m H Finales (36)		16h45					
1500m F Finales (24)		17h00					
1500m H Finales (24)		17h15					
200m F Finales (60)		17h30					
200m H Finales (60)		18h00					

Nb : En fonction des Engagements le programme sera susceptible d'être modifié, si c'est le cas il sera diffusé dans la journée 25 janvier 2024

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS

Athlètes concernés :

Les championnats régionaux sont ouverts à tous les athlètes licenciés FFA des catégories U18 à Masters hommes et femmes sur les Epreuves en Salle Séniores de la Ligue du Grand EST.

Qualification au Bilan du 1/01/2023 au 21/01/2024 suivant les X meilleurs inscrits H et F (sans tenir compte des athlètes Hors Ligue) à la Hauteur de :

- 60 pour le 60m
- 48 pour le 200m
- 36 pour le 400-800m
- 24 pour le 1500m
- 18 pour le 60m Haies
- 16 pour la Hauteur-Perche
- 20 pour les autres concours

Participation athlète Hors Lique :

- Athlètes BOU-FC :

Les engagements se feront sur le site dans la rubrique « uniquement athlètes BOU-FC » à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : IR4

- Athlètes Hors G-E + BOU-FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par <u>la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée</u> par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : IR1

Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

Qualifiés:

Les athlètes seront qualifiés au bilan du 1er janvier 2023 au 21 janvier 2024, suivant les quotas par épreuves

si et seulement si, ils ont réalisé une performance minimum plancher de niveau R3 sur l'épreuve en salle

concernée.

Pour toute demande d'engagement exceptionnel, hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le

club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à jean-louis.walter2@wanadoo.fr et en copie à

dduchene@athlelarge.fr avant la limite d'engagement.

Engagements:

Les responsables de clubs inscriront sur le site de la ligue la participation de leurs athlètes jusqu'au mardi 23

janvier 2024 23h59 (les U18, U20, U23 et Masters sont considérés comme seniors).

La liste définitive des engagés, après vérification des performances, sera consultable sur le site de la ligue au

plus tard dans la journée de jeudi 25 janvier 2024

Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard 45

min avant l'épreuve.

Une pénalité de 5 Euros sera facturée aux clubs pour tout athlète engagé, non confirmé sur

place.

ATTENTION: PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE

Règlement Technique des épreuves :

Courses

60m et 60m haies : Séries hétérogènes à couloirs aléatoires selon les bilans SI-FFA et Finale(s)

Mode de qualification en Finale (décision définitive sur place du Délégué Technique):

60m-60m Haies: qualification X places + X meilleurs temps

Autres courses: Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2023/2024.

(Départ en couloir pour le 800m)

2 athlètes, non sélectionnables en équipe de France ou Hors Ligue G-E, au maximum seront qualifiés

en Finale A

Les Championnats LARGE des 3000m et 3000/5000m Marche se dérouleront la veille, le samedi 27 janvier

2024 dans le cadre du meeting National de Vittel.

Concours

Longueur, Triple et Poids : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers avec au

minimum 8 athlètes de la Ligue G-E.

Longueur et Triple : les épreuves de longueur utiliseront la zone de réception côté Départ du 60m (D sur

le tableau), le triple côté Arrivée du 60m (A sur le tableau)

Montées de barres concours Hauteur et Perche : seront communiqués après réception des engagés

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

Officiels:

1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés, 2 pour 6 à 10, 3 pour 11 à 20, 4 pour 21 à 30, 5

pour 31 à 40 athlètes et 6 pour au-delà.

Les responsables de clubs inscriront leurs officiels sur le site de la ligue jusqu'au jeudi 25 janvier 2024

23h59.

PENALITE DE 100 EUROS PAR OFFICIEL MANQUANT

Directeur de Réunion : J. MONTFERRAN Juges Arbitres : D.AVIGNON (Départ) / JM.MARTIN

(Concours) / C.DOULCO (Courses) / F.DESLOGES (Chambre d'Appel)

Chef Concours : P. BRATEAU (Perche)

Délégué Technique CSO : JL. WALTER